



Circulaire n° 2019-523-D	Avis de vacance emploi secrétaire général CMA Centre-Val de Loire	Direction générale
-----------------------------	--	-----------------------

Paris, le - 2 MAI 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire recrute au 3 juin 2019

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 20 mai 2019 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
CMA Centre-Val de Loire
28 rue du Faubourg-Bourgogne
45000 Orléans

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques GARAU
Directeur général